CT Conseils

Siège social :
966 route de Marboz
01440 VIRIAT

Contact

Cedric TESORIELLI
Ingénieur Sécurité & Environnement
Gérant

Tél : 06 22 42 52 40
c.tesorielli@ct-conseils.fr
www.ct-conseils.fr

Catalogue des formations professionnelles

AMIANTE - Sous-Section 4

Réaliser des interventions d'entretien ou de maintenance sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante

+ *Utilisation de télécommandes interactives*

Enregistré sous le n°82 01 01579 01

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

PRESENTATION

Avec une longue expérience dans la gestion de la Sécurité et de l'Environnement pour des activités industrielles à risques, **CT Conseils** propose toute une gamme de formations dans les domaines de la prévention des risques professionnels et chimiques.

■ L'interactivité au programme :

Réalisées en inter-entreprises ou en intra-entreprise, les formations **CT Conseils** reposent sur une méthode pédagogique favorisant résolument la participation des stagiaires. Leur principe ? **Permettre aux participants d'être plus actifs pendant la formation grâce à une télécommande interactive**. De quoi garder les stagiaires captifs tout au long de la formation et les aider à mieux intégrer les contenus dispensés !

■ Tout un catalogue de formations à disposition :

CT Conseils offre un large choix de thèmes de formation ciblés pour répondre précisément à vos besoins et garantir **l'actualisation des connaissances de vos salariés**.

■ Des formations adaptées :

Les programmes proposés ne correspondent pas totalement à votre besoin ! N'hésitez pas à nous contacter pour concevoir ensemble un **programme de formation personnalisé**.

CT CONSEILS
966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr
SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Catalogue des formations
Amiante Sous-section 4

AMIANTE SOUS-SECTION 4 – FORMATION PREALABLE

Encadrement technique..... 5 jours

Encadrement de chantier..... 5 jours

Cumul de fonctions ..... 5 jours

Opérateur de chantier ..... 2 jours

AMIANTE SOUS-SECTION 4 – FORMATION DE RECYCLAGE

Encadrement technique..... 1 jour

Encadrement de chantier..... 1 jour

Cumul de fonctions ..... 1 jour

Opérateur de chantier ..... 1 jour

TARIFS ET LIEUX DE FORMATION

Tarif INTRA-entreprise : Nous consulter

Tarif INTER-entreprises : voir fiche programme

CT CONSEILS
966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr
SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B

PROGRAMME DE FORMATION
Amiante Sous-section 4
Formation Préalable
Encadrement technique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre la réglementation liée aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante (MCA).
Etre capable de rédiger les modes opératoires d'intervention sur des MCA.
Gérer le risque amiante dans l'entreprise et l'intégrer dans le plan de prévention, le PPSPS et le document unique

PUBLIC

Chef d'entreprise ou encadrant en charge des choix techniques, de l'élaboration des documents, et de l'organisation des interventions sur matériau ou produit contenant de l'amiante

PREREQUIS

Certificat médical d'aptitude au poste de travail pour les travailleurs salariés
Certificat médical délivré par le médecin traitant pour les TNS
Avoir plus de 18 ans et maîtriser la langue française

DUREE

La formation se déroule en 5 jours / 35h00 continus ou discontinus sur 2 semaines (2 jours + 3 jours)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation animée par des formateurs en prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 certifiés par l'INRS/OPPBTP

☒ En salle et sur plateforme pédagogique
☒ Quizz
☒ Exposés théoriques
☒ Etudes de cas concrets

LIEUX

En INTRA-entreprise (dans vos locaux) ou en INTER-entreprises (dans nos locaux)

Capacité d'accueil : 10 personnes

CONTENU

Le risque amiante
→ Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé

Le contexte réglementaire
→ Qualification des travaux en SS3 et SS4
→ Les exigences réglementaires concernant les interventions sur les matériaux contenant de l'amiante (code du travail, de l'environnement, de la santé publique)

Les différents acteurs
→ Les obligations du donneur d'ordre (identification et repérage) et de l'entreprise intervenante
→ Les documents associés aux interventions

La prévention du risque amiante
→ Analyse des diagnostics et repérages et documents à disposition
→ Evaluer les risques et choisir les méthodes de travail (notice de poste)
→ Rédiger les modes opératoires. MAJ du DUER, du plan de prévention, du PPSPS

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique
→ Les protections collectives
→ Les protections individuelles
→ Formation et information des travailleurs

SUIVI ET EVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

☒ Questions orales ou écrites (QCM…)
☒ Fiches d'évaluation
☒ Mises en situation
☒ Autre : Attestation de compétence

TARIFS

Nous consulter

CT CONSEILS
966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr
SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B

PROGRAMME DE FORMATION
Amiante Sous-section 4
Formation Préalable
Encadrement de chantier

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre la réglementation liée aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

Faire respecter les processus et mode opératoire définis par l'encadrement technique pour une intervention sur des matériaux contenant de l'amiante

Savoir réagir face aux situations anormales

PUBLIC

Chef de chantier, chef d'équipe ayant la charge de diriger et coordonner des interventions sur matériaux contenant de l'amiante, et mettre en œuvre les modes opératoires retenus.

PREREQUIS

Certificat médical d'aptitude au poste de travail pour les travailleurs salariés

Certificat médical délivré par le médecin traitant pour les TNS

Avoir plus de 18 ans et maîtriser la langue française

DUREE

La formation se déroule en 5 jours / 35h00 continus ou discontinus sur 2 semaines (2 jours + 3 jours)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation animée par des formateurs en prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 certifiés par l'INRS/OPPBTP

- ☒ En salle et sur plateforme pédagogique
- ☒ Quizz
- ☒ Exposés théoriques
- ☒ Etudes de cas concrets

LIEUX

En INTRA-entreprise (dans vos locaux) ou en INTER-entreprises (dans nos locaux)

Capacité d'accueil : 10 personnes

CONTENU

Le risque amiante

→ Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé

Le contexte réglementaire

→ Les exigences réglementaires concernant les interventions sur les matériaux contenant de l'amiante (code du travail, de l'environnement, de la santé publique)

Manager la prévention des risques

→ Consignes à transmettre aux opérateurs
→ Les situations imprévues
→ Formation et information des travailleurs

La mise en œuvre des mesures de prévention

→ Lecture et application du mode opératoire
→ Méthodes de réduction d'émission de fibres
→ Procédure de décontamination du personnel et des équipements

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique

→ Les protections collectives
→ Les protections individuelles

SUIVI ET EVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

- ☒ Questions orales ou écrites (QCM…)
- ☒ Fiches d'évaluation
- ☒ Mises en situation
- ☒ Autre : Attestation de compétence

TARIFS

Nous consulter

CT CONSEILS
966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr
SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B

PROGRAMME DE FORMATION
Amiante Sous-section 4
Formation Préalable
Cumul de fonctions

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre la réglementation liée aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante (MCA).
Etre capable de rédiger les modes opératoires d'intervention sur des MCA et les mettre en œuvre.
Gérer le risque amiante dans l'entreprise et l'intégrer dans le plan de prévention, le PPSPS et le document unique

PUBLIC

L'employeur et tout travailleur cumulant les responsabilités de l'encadrement technique et/ou de chantier et/ou d'opérateur de chantier dans le cadre d'interventions sur matériau amianté.

PREREQUIS

Certificat médical d'aptitude au poste de travail pour les travailleurs salariés
Certificat médical délivré par le médecin traitant pour les TNS
Avoir plus de 18 ans et maîtriser la langue française

DUREE

La formation se déroule en 5 jours / 35h00 continus ou discontinus sur 2 semaines (2 jours + 3 jours)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation animée par des formateurs en prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 certifiés par l'INRS/OPPBTP

- ☒ En salle et sur plateforme pédagogique
- ☒ Quizz
- ☒ Exposés théoriques
- ☒ Etudes de cas concrets

LIEUX

En INTRA-entreprise (dans vos locaux) ou en INTER-entreprises (dans nos locaux)

Capacité d'accueil : 10 personnes

CONTENU

Le risque amiante
- → Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé

Le contexte réglementaire
- → Qualification des travaux en SS3 et SS4
- → Les exigences réglementaires concernant les interventions sur les matériaux contenant de l'amiante

Les différents acteurs
- → Les obligations du donneur d'ordre et de l'entreprise intervenante
- → Les documents associés aux interventions

La prévention du risque amiante
- → Analyse des diagnostics et repérages et documents à disposition
- → Evaluer les risques et choisir les méthodes de travail (notice de poste)
- → Rédiger les modes opératoires. MAJ du DUER, du plan de prévention, du PPSPS

La mise en œuvre des mesures de prévention
- → Méthodes de réduction d'émission de fibres
- → Procédure de décontamination du personnel et des équipements

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique
- → Les protections collectives et individuelles
- → Formation et information des travailleurs

SUIVI ET EVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

- ☒ Questions orales ou écrites (QCM…)
- ☒ Fiches d'évaluation
- ☒ Mises en situation
- ☒ Autre : Attestation de compétence

TARIFS

Nous consulter

CT CONSEILS
966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr
SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B

PROGRAMME DE FORMATION
Amiante Sous-section 4
Formation Préalable
Opérateur de chantier

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable de reconnaître les interventions susceptibles de générer des fibres d'amiante.
Savoir appliquer les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source.
Savoir appliquer les procédures et modes opératoires définis par l'encadrement.

PUBLIC

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux, d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir des matériels dans le cadre d'interventions sur matériaux contenant de l'amiante.

PREREQUIS

Certificat médical d'aptitude au poste de travail pour les travailleurs salariés
Certificat médical délivré par le médecin traitant pour les TNS
Avoir plus de 18 ans et maîtriser la langue française

DUREE

La formation se déroule en 2 jours / 14h00

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation animée par des formateurs en prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 certifiés par l'INRS/OPPBTP

☒ En salle et sur plateforme pédagogique
☒ Quizz
☒ Exposés théoriques
☒ Etudes de cas concrets

LIEUX

En INTRA-entreprise (dans vos locaux) ou en INTER-entreprises (dans nos locaux)

Capacité d'accueil : 10 personnes

CONTENU

Le risque amiante
→ Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé

Le contexte réglementaire
→ Les exigences réglementaires concernant les interventions sur les matériaux contenant de l'amiante

La mise en œuvre des mesures de prévention
→ Méthodes de réduction d'émission de fibres
→ Procédure de décontamination du personnel et des équipements

Les EPI
→ Vérification et entretien des EPI
→ Durées d'intervention

La démarche de prévention en entreprise
→ Repérer les situations dangereuses et informer la hiérarchie
→ Savoir réagir face à une situation inhabituelle

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique
→ Les protections collectives et individuelles
→ Formation et information des travailleurs

SUIVI ET EVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

☒ Questions orales ou écrites (QCM…)
☒ Fiches d'évaluation
☒ Mises en situation
☒ Autre : Attestation de compétence

TARIFS

Nous consulter

CT CONSEILS
966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr
SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B

PROGRAMME DE FORMATION
Amiante Sous-section 4
Formation de recyclage
Encadrement technique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réactualiser les acquis de la formation initiale
Maintenir et compléter les compétences techniques et réglementaires pour organiser les interventions sur matériaux contenant de l'amiante.

PUBLIC

Encadrement technique d'entreprise réalisant des travaux d'intervention sur matériaux contenant de l'amiante, et préalablement formé.

PREREQUIS

Attestation de compétence **de moins de 3 ans**, délivrée à l'issue d'une formation préalable ou de la dernière formation de recyclage (conforme à l'arrêté du 23 février 2012) de même catégorie de personnel.

Certificat médical d'aptitude au poste de travail pour les travailleurs salariés
Certificat médical délivré par le médecin traitant pour les TNS
Avoir plus de 18 ans et maîtriser la langue française

DUREE

La formation se déroule en 1 jour / 7h00

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation animée par des formateurs en prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 certifiés par l'INRS/OPPBTP

☒ En salle et sur plateforme pédagogique
☒ Quizz
☒ Exposés théoriques
☒ Etudes de cas concrets

LIEUX

En INTRA-entreprise (dans vos locaux) ou en INTER-entreprises (dans nos locaux)

Capacité d'accueil : 10 personnes

CONTENU

Exploitation des retours d'expérience

→ Bilan et analyse des participants sur les opérations effectuées
→ Les difficultés rencontrées
→ Les bonnes pratiques

Mise à niveau des compétences à partir des évolutions techniques et réglementaires

→ Repérage amiante et mesures d'empoussièrement
→ Evaluation initiale du risque amiante,
→ Processus et organisation des interventions,
→ Elaboration et transmission des modes opératoires, moyens de prévention collectifs et EPI, consignes de sécurité,
→ Notice de poste, contrôle des interventions, restitution de la zone d'intervention,
→ Gestion des déchets,
→ Liens avec le Document unique de l'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions prévention.

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique

SUIVI ET EVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

☒ Questions orales ou écrites (QCM…)
☒ Fiches d'évaluation
☒ Mises en situation
☒ Autre : Attestation de compétence

TARIFS

Nous consulter

CT CONSEILS
966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr
SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B

PROGRAMME DE FORMATION
Amiante Sous-section 4

Formation de recyclage
Encadrement de chantier

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réactualiser les acquis de la formation initiale
Maintenir et compléter les compétences techniques et réglementaires pour gérer les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

PUBLIC

Encadrement de chantier d'entreprise réalisant des travaux d'intervention sur matériaux contenant de l'amiante, et préalablement formé.

PREREQUIS

Attestation de compétence **de moins de 3 ans**, délivrée à l'issue d'une formation préalable ou de la dernière formation de recyclage (conforme à l'arrêté du 23 février 2012) de même catégorie de personnel.
Certificat médical d'aptitude au poste de travail pour les travailleurs salariés
Certificat médical délivré par le médecin traitant pour les TNS
Avoir plus de 18 ans et maîtriser la langue française

DUREE

La formation se déroule en 1 jour / 7h00

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation animée par des formateurs en prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 certifiés par l'INRS/OPPBTP

☒ En salle et sur plateforme pédagogique
☒ Quizz
☒ Exposés théoriques
☒ Etudes de cas concrets

LIEUX

En INTRA-entreprise (dans vos locaux) ou en INTER-entreprises (dans nos locaux)

Capacité d'accueil : 10 personnes

CONTENU

Exploitation des retours d'expérience

→ Bilan et analyse des participants sur les opérations effectuées
→ Les difficultés rencontrées
→ Les bonnes pratiques

Mise à niveau des compétences à partir des évolutions techniques et réglementaires

→ Gestion du chantier de l'installation au repli,
→ Application des modes opératoires,
→ Mise en place des moyens de prévention collectifs,
→ Utilisation et entretien des EPI,
→ Consignes et procédures de prévention par l'équipe,
→ Gestion des déchets,
→ Conduite à tenir en cas de dysfonctionnement : remontée d'information.

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique

SUIVI ET EVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

☒ Questions orales ou écrites (QCM…)
☒ Fiches d'évaluation
☒ Mises en situation
☒ Autre : Attestation de compétence

TARIFS

Nous consulter

CT CONSEILS
966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr
SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B

PROGRAMME DE FORMATION
Amiante Sous-section 4
Formation de recyclage
Cumul de fonctions

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réactualiser les acquis de la formation initiale
Maintenir et compléter les compétences techniques et réglementaires pour organiser et réaliser les interventions sur MCA.

PUBLIC

L'employeur et tout travailleur cumulant les responsabilités de l'encadrement technique et/ou de l'encadrement de chantier et/ou de l'opérateur de chantier, et préalablement formé.

PREREQUIS

Attestation de compétence **de moins de 3 ans**, délivrée à l'issue d'une formation préalable ou de la dernière formation de recyclage (conforme à l'arrêté du 23 février 2012) de même catégorie de personnel.

Certificat médical d'aptitude au poste de travail pour les travailleurs salariés
Certificat médical délivré par le médecin traitant pour les TNS
Avoir plus de 18 ans et maîtriser la langue française

DUREE

La formation se déroule en 1 jour / 7h00

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation animée par des formateurs en prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 certifiés par l'INRS/OPPBTP

☒ En salle et sur plateforme pédagogique
☒ Quizz
☒ Exposés théoriques
☒ Etudes de cas concrets

LIEUX

En INTRA-entreprise (dans vos locaux) ou en INTER-entreprises (dans nos locaux)

Capacité d'accueil : 10 personnes

CONTENU

Exploitation des retours d'expérience

→ Bilan et analyse des participants sur les opérations effectuées
→ Les difficultés rencontrées
→ Les bonnes pratiques

Mise à niveau des compétences à partir des évolutions techniques et réglementaires

→ Repérage amiante et mesures d'empoussièrement
→ Evaluation initiale du risque amiante,
→ Processus et organisation des interventions,
→ Elaboration et transmission des modes opératoires, MPC et EPI, consignes de sécurité,
→ Notice de poste, contrôle des interventions, restitution de la zone d'intervention,
→ Gestion des déchets,
→ Liens avec le Document unique de l'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions prévention.

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique

SUIVI ET EVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

☒ Questions orales ou écrites (QCM…)
☒ Fiches d'évaluation
☒ Mises en situation
☒ Autre : Attestation de compétence

TARIFS

Nous consulter

CT CONSEILS
966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr
SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B

PROGRAMME DE FORMATION
Amiante Sous-section 4
Formation de recyclage
Opérateur de chantier

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réactualiser les acquis de la formation initiale
Maintenir et compléter les compétences techniques pour réaliser des interventions sur des matériaux contenant de l'amiante selon les instructions de l'encadrement.

PUBLIC

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux, d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir des matériels dans le cadre d'interventions sur matériaux contenant de l'amiante, et préalablement formé.

PREREQUIS

Attestation de compétence **de moins de 3 ans**, délivrée à l'issue d'une formation préalable ou de la dernière formation de recyclage (conforme à l'arrêté du 23 février 2012) de même catégorie de personnel.
Certificat médical d'aptitude au poste de travail pour les travailleurs salariés
Certificat médical délivré par le médecin traitant pour les TNS
Avoir plus de 18 ans et maîtriser la langue française

DUREE

La formation se déroule en 1 jour / 7h00

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation animée par des formateurs en prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 certifiés par l'INRS/OPPBTP

☒ En salle et sur plateforme pédagogique
☒ Quizz
☒ Exposés théoriques
☒ Etudes de cas concrets

LIEUX

En INTRA-entreprise (dans vos locaux) ou en INTER-entreprises (dans nos locaux)

Capacité d'accueil : 10 personnes

CONTENU

Exploitation des retours d'expérience

→ Bilan et analyse des participants sur les opérations effectuées
→ Les difficultés rencontrées
→ Les bonnes pratiques

Mise à niveau des compétences à partir des évolutions techniques et réglementaires

→ Compréhension, mise en œuvre et contrôle des modes opératoires,
→ Consignes et procédures transmises par l'encadrement de chantier,
→ Utilisation, contrôle et entretien des moyens de prévention collectifs et EPI,
→ Restitution de la zone d'intervention,
→ Gestion des déchets,
→ Conduite à tenir en cas de dysfonctionnement,
→ Propositions d'amélioration.

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique

SUIVI ET EVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

☒ Questions orales ou écrites (QCM…)
☒ Fiches d'évaluation
☒ Mises en situation
☒ Autre : Attestation de compétence

TARIFS

Nous consulter

CT CONSEILS
966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr
SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B